

**Déclaration liminaire des élus force ouvrière : CTL du 11 octobre 2013**

Monsieur le président,

Les annonces du projet de loi de finances pour 2014 confirment les craintes exprimées par les organisations syndicales de la DGFIP depuis plusieurs semaines. Une nouvelle fois, la DGFIP va devoir supporter 1 988 suppressions d'emplois sur les 2 564 prévues au ministère alors que les limites du supportable sont atteintes et même dépassées dans de nombreuses unités de travail. La DGFIP a donc perdu 9 116 emplois en quatre ans.

Nous dénonçons ainsi les choix annoncés dans le projet de loi de finances 2014 qui amplifient les politiques d'austérité, mettent en péril le contenu et l'exercice plein et entier des missions exercées par les agents des ministères économiques et financiers et ne répondent pas aux exigences sociales.

Les personnels de tous grades (A, B et C et y compris les A +) constatent chaque jour l'accélération de la dégradation de leurs conditions de travail et la régression de la qualité du service rendu aux publics alors que la charge de travail augmente. ( mise en place dans l'urgence d'une remontée hebdomadaire de l'activité et de l'ambiance dans les services d'accueil du public à destination de la division des particuliers depuis le 7 octobre 2013)

Dans une période de crise économique où les rentrées fiscales et la lutte contre toutes les fraudes se doivent d'être des priorités, nous considérons qu'il est inconcevable que Bercy soit encore un ministère qui rende des emplois.

FO condamne la « RéATE 2 », initiée pour gérer ces suppressions d'effectifs et de services, banaliser la dématérialisation des relations avec les usagers, et anticiper l'acte III de décentralisation .Elle contribue à amplifier l'effacement de l'Etat au plan territorial et remet en cause la position statutaire des agents publics.

Dans la même veine de l'austérité, la valeur du point d'indice reste gelée, pour la quatrième année consécutive ce qui va entraîner une nouvelle baisse des traitements des fonctionnaires en 2014, accentuée par les futures hausses des cotisations retraites. Les mesures catégorielles chutent à nouveau : 270 millions contre 310 en 2013, soit 40 millions de moins. Les crédits de fonctionnement, les dotations globales aux collectivités sont aussi en chute libre. Quant à la Modernisation de l'Action Publique, loin de remettre en question les mesures RGPP, elle détériore encore et toujours plus la qualité des services

publics. Les démarches stratégiques directionnelles en phase de finalisation sont à ce sujet, fort explicites.

Le présent CTL aborde le programme SPSI 2010-2014 dans son volet Lillois. Ce programme lourd et ambitieux va impacter près de 300 collègues. Une analyse site par site montre que le ratio de 12m2 /agent reste bien la cible des réinstallations, au détriment du cadre général de vie. L'installation et le regroupement de la formation professionnelle à terme sur l'INM apparaît comme une régression tant en qualité de locaux qu'en accessibilité pour les futurs stagiaires (en particulier par rapport au SFP rue Charles Saint Venant ). Cette situation aura une conséquence sur l'attractivité de la formation professionnelle dont vous relevez l'insuffisance lors des bilans d'activités antérieurs. Ce programme coïncide aussi avec la démarche stratégique et préfigure les réorganisations de services. La réinstallation de la Trésorerie de Le Cateau-Catillon revient à l'ordre du jour. Nous ne pouvons qu'espérer que le nouveau projet aille à son terme, et que cette opération soit menée en concertation avec les acteurs du terrain, mieux placés pour connaître les difficultés et les problèmes éventuels qui peuvent entraver la bonne marche de cette réinstallation.

Enfin, la réorganisation de la Direction Régionale n'apporte aucun élément nouveau quant à l'amélioration dans le traitement des dossiers : le manque de visibilité est accentué, notamment par le rattachement des produits locaux au pôle fiscal. Elle ne traite pas non plus des thèmes majeurs liés entre autres à l'harmonisation des seuils et à la simplification de la chaîne des poursuites.

**Les élus FO-DGFIP**